Envoyé en préfecture le 06/03/2023

Reçu en préfecture le 06/03/2023

Publié le

ID: 039-200063212-20230302-2023_12-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE **DEPARTEMENT DU JURA COMMUNE DE VAL-SONNETTE**

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2023-12

En exercice 18

Présents

14

Séance du 2 mars 2023

Votants

16

Date de la Convocation

21/02/2023

Date de l'affichage

21/02/2023

L'an deux mil vingt-trois. et le deux mars,

à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune,

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Objet de la délibération

Demande achat parcelle agricole

Présents: Brigitte MONNET, Catherine FOURNIER, Roland JACQUARD, Jacques BONNIER, Marion ATRON, Sophie DEMAREST, Pierre ECOCHARD, Thomas GAND, François-Damien GROS, Anthony LAINE, Claudine MARCHAND, Valérie PAROLA, Jean-Louis ROCHET, Irène ROUCHE

Absents: Sébastien BLANCHON (pouvoir à P. ECOCHARD), Nelly GUICHARD,

Christopher HAUBRUGE, Isabelle PACOU (pouvoir à B. MONNET)

Secrétaire de séance : Catherine FOURNIER

Madame la Maire informe le Conseil Municipal qu'en date du 23 novembre 2022, la commune a reçu une offre d'achat pour la parcelle agricole cadastrée 576 ZB 73 d'une superficie de 78 ares 30 d'un montant de 1566 €.

Il est demandé au Conseil Municipal de donner son avis sur cette demande,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

NE SOUHAITE pas vendre la parcelle de terrain agricole cadastrée 576 ZB 73.

Fait et délibéré **A VAL-SONNETTE, le 02/03/2023** POUR EXTRAIT CONFORME, La Maire, MONNET Brigitte